

POREAUX

Menuiserie Industrielle

Rue de l'Îlet – Z.I., 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

Tél. : 03.26.69.25.69 Télécopie : 03.26.64.71.62 Mail : poreaux@poreaux.fr

ADRESSE POSTALE : BP 30, 51005 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 204 09 / 01

1. Code d'identification unique du produit type : **FB 561 Bois Exotique**

Fenêtre et porte fenêtre Ouvrants à la Française, abattant, fixe, oscillo-battant et multizone en Bois exotique en 56 mm standard et sur mesure équipée de vitrage de Ug 1,0 W/(m².K) à 1,7 W/(m².K)

2. Usage prévu :

Communication dans les zones domestiques et commerciales sans compartimentation feu/fumée ni dans des issues de secours

3. Fabricant :

SAS Poreaux, rue de l'Îlet – ZI, 51520 Saint Martin sur le Pré - France

4. Mandataire :

Non applicable

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système 3, essais de type par laboratoire notifié

6. Norme harmonisée :

NF EN 14 351-1+A2 novembre 2016 Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée

Organisme notifié:

Le FCBA, Organisme Notifié n°0380, a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type. Il a délivré les rapports de classement correspondants.



POREAUX

Menuiserie Industrielle

Rue de l'Illet – Z.I., 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

Tél. : 03.26.69.25.69 Télécopie : 03.26.64.71.62 Mail : poreaux@poreaux.fr
ADRESSE POSTALE : BP 30, 51005 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

7. Performances déclarées

Caractéristiques	Performances déclarées	Dimension type	Rapport de classement ou note de calcul	Norme harmonisée
Performance au Feu extérieur	Non Applicable			NF EN 14 351-1 +A2 nov 2016 Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée
Réaction au Feu	Non applicable			
Résistance au Feu (E+EI)	Champ du mandat non couvert par la norme Européenne			
Etanchéité aux fumées (S)				
Fermeture automatique (C)				
Etanchéité à l'eau	Protégé (B) Classe 7B	PF3 2,15m*1,80m	FCBA 404/12/83-2 du 27/02/2012	
Substances dangereuses (a)	-		Eurofins N° G10595 du 11/01/2012	
Résistance au vent	Flèche du cadre : Classe A Pression d'essais : Classe 2	PF3 2,15m*1,80m	FCBA 404/12/83-2 du 27/02/2012	
Capacité de résistance des dispositifs de sécurité	350 N pendant 60 s	Abattant 0,60m*1,40m Oscillo battant 2,40m * 0,98m	FCBA 404/11/283/882 du 21/12/2011 404/19/256-2 du 3/12/2019	
Performances acoustiques	Rw(C, Ctr) : 33 (-1,-4) dB à 37(-2,-6) dB	Fenêtre : 1,48m *1,45m Porte fenêtre : 2,18m *1,45m	FCBA 404/11/307/2 du 03/01/2012	
Transmission thermique	Uw de 1,5 à 1,9 w/M2°C	Fenêtre : 1,48m *1,53m Porte fenêtre : 2,18m *1,53m	FCBA PC.CIAT/2010.014 du 14/02/2012	
Propriétés de rayonnement	Transmission lumineuse : Npd			
	Facteur solaire : Npd			
Perméabilité à l'air	Classe 4	PF3 2,15m*1,80m	FCBA 404/12/83-2 du 27/02/2012	



POREAUX

Menuiserie Industrielle

Rue de l'Îlet – Z.I., 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

Tél. : 03.26.69.25.69 Télécopie : 03.26.64.71.62 Mail : poreaux@poreaux.fr

ADRESSE POSTALE : BP 30, 51005 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

a) Composés Organiques volatils (COV)

Le dégagement de substances dangereuses ne doit être évalué que dans le cas de produit ayant un contact avec l'intérieur d'un bâtiment. Ce produit est classé A+ selon le décret 2011-321 du 23 mars 2011

b) Information sur l'écologie, la santé et la sécurité (Reach)

Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement CE N° 1907/2006. Sur la base de nos connaissances actuelles ce produit ne contient pas de substances dangereuses réglementées (SDR) telles que mentionnées à l'article XIV du règlement reach dans des concentrations supérieures à 0,1% en poids

c) Information sur les substances biocides

Selon le règlement (UE) n° 528/2012 ce produit est un article traité contre les insectes et les champignons avec des substances biocides permettant un usage en extérieur correspondant à la classe 3.1. Afin de protéger la santé humaine, la santé animale et l'environnement les substances actives (Cyperméthrine, IPBC, Propiconazole et Tebuconazole) ont fait l'objet d'évaluation de toxicité-écotoxicité afin de bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché.

Une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales relatives aux substances dangereuses peut être consultée sur le site de la commission européenne http://ec.europa.eu/environment/basics/home_en.htm

8) Cette déclaration des performances est accessible sur le site web : <http://www.infodop.fr>

Rapports de classement ou notes de calculs listés dans tableau 7.

Les performances des produits identifiés ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement Européen (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant déclaré ci-dessus.

Fait à Saint Martin sur le Pré le 19 décembre 2019

Franck VAUSSENAT

Directeur Usine

